

Programme prévisionnel

## 25<sup>ème</sup> Congrès de l'Institut du droit équin

Vendredi 18 octobre 2019

A l'occasion du Championnat du Monde des jeunes chevaux  
de CCE organisé du 17 au 20 octobre 2019<sup>1</sup>



Les conférences auront lieu à l'espace Emile JOULAIN – Place du Champ de Foire – 49220 LE LION D'ANGERS.

### « La micro entreprise équestre : une réussite dangereuse ? »

*(Professionnels du cheval : comment faire appel à un micro  
entrepreneur sans se mettre en danger ?)*

**Mot d'accueil**.....9h10

Jean-François **ARTHUIS**, Président du Lion équestre,  
Sophie **LEMAIRE**, Directrice du Groupement d'Intérêt Public de l'Isle Briand,  
Guy **HOURCABIE**, Président de l'Institut du droit équin.

**Introduction : données de cadrage (intérêts et limites du sujet abordé)**.....9h30

Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin et avocat retraité,  
Gérard **MAJOURAU**, Trésorier de l'Institut du droit équin, Directeur des affaires juridiques de l'Institut  
français du cheval et de l'équitation (Ifce).

### **I – Etat des lieux : données juridiques de la micro entreprise équestre en France.**

*Animateurs :* Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin, avocat retraité et  
Gérard **MAJOURAU**, Trésorier de l'Institut du droit équin, Directeur des affaires juridiques de l'Institut  
français du cheval et de l'équitation (Ifce).

<sup>1</sup> Congrès organisé en partenariat avec le Mondial du Lion.

- Claire **BOBIN**, Responsable de l'Institut du droit équin.

**Données juridiques et micro entreprise cheval**.....10h00

- Sylvain **CIANFERANI**, Avocat au barreau d'Angers : **Les risques de requalification en droit du travail, problématiques générales accidents du travail**.....10h20

## II- Limites, enjeux et conséquences du régime de la micro entreprise

*Animateurs* : Christian **BEUCHER**, Secrétaire Général de l'Institut du droit équin et avocat retraité et Gérard **MAJOURAU**, Directeur des affaires juridiques de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce).

- Emilie **VANNIER LOIZEAU**, Agent général AVIVA assurance : **Les risques liés à une mauvaise couverture sociale**.....10h40

- Nicolas **FOESSEL**, Avocat fiscaliste au barreau de Laval (cabinet Fidal), Henry **PREAUX**, Juriste fiscaliste (Fidal) et Alain **PIGNOLET**, Expert-comptable : **Aspects comptables et fiscaux / Comparatif entre micro entreprise et autres formes d'entreprises individuelles / Impact fiscal et règlementaire**.....10H55

- Emilie **VANNIER LOIZEAU**, Agent général AVIVA assurance : **Les problèmes d'assurances responsabilité civile**.....11h35

I D E  
Institut du Droit Équin

### DÉJEUNER SUR L'HIPPODROME

À l'occasion de l'épreuve de dressage des 7 ans



**A partir de 12h30**

## III- Données statistiques et européennes

*Animateurs* : Blanche **DE GRANVILLIERS**, Avocat au barreau de Paris et Manuel **CARIUS**, Magistrat.

- Oriane **THOMAS**, Ingénieur de recherche, Ifce, Délégation Territoriale Ouest.

**Résultats de l'étude ifce sur les enseignants d'équitation indépendants en micro entreprise en Pays de la Loire**.....14h20

- Astrid **ENGELSEN**, Collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale.

**Approche européenne / Droit comparé de la micro entreprise cheval**.....14h40

## Table ronde de professionnels / Débat.....15H00

*Animateurs* : Blanche DE GRANVILLIERS, Avocat au barreau de Paris et Manuel CARIUS, Magistrat.

- Marine **VERMANDER**, juriste Groupement hippique national,
- Alain **PIGNOLET**, expert-comptable,
- Lorène **CHAUVELIER**, juriste réseau Equicer,
- Jean-Philippe **MONCLIN**, entraîneur au trot,
- Jean-Bernard **HUET**, gérant d'une écurie de dressage,
- Isabelle **DEFOSSEZ**, directrice du service juridique Fédération française d'équitation,
- Gabriel **LEENDERS**, entraîneur au galop,
- Thierry **GILLET**, secrétaire général, Association des jockeys de galop.

**Fin des conférences aux alentours de 16h45.**

**Reconnaissance du cross commentée par un cavalier professionnel  
à partir de 17h30**

**Chaque congressiste bénéficiera d'une invitation pour assister au cross du samedi.**



*Validation de 6h00 de formation continue pour les professions concernées.*

